

## Critères de sélection Swiss Aquatics Diving (SAD) pour la participation aux Championnats d'Europe Juniors 2024 à tbd (ÉTAT: 23 OCTOBRE 2023)

### 1. DATES DE L'ÉVÉNEMENT

Diving: Jours d'entraînement 21 - 23 juin 2024 / Jours de compétition 24 - 30 juin 2024 (tbc)

High Diving: Jours d'entraînement \_\_ - \_\_ 2024 / Jours de compétition \_\_ - \_\_ 2024 (tbd)

### 2. NOMBRE DE PARTICIPANT·E·S, CONDITIONS DE QUALIFICATION EUROPEAN AQUATICS

Diving: Les filles et les garçons nés en 2006, 2007 et 2008 peuvent participer aux Championnats d'Europe juniors dans la catégorie A, et ceux nés en 2009 et 2010 dans la catégorie B.

Pour le plongeon des trampolins à 1m, 3m et le plongeon de plate-forme des filles et des garçons, deux participants, respectivement, sont admise sans conditions de qualification. Pour le plongeon synchronisé à 3 m et de plate-forme des garçons et des filles et pour l'épreuve par équipe, une équipe est admise sans conditions de qualification.

High Diving: Les filles et les garçons nés en 2006 et 2007 dans la catégorie A et nés en 2008 et 2009 dans la catégorie B peuvent participer aux Championnats d'Europe juniors. Lors de l'épreuve à 15 m des juniors et de l'épreuve à 12 m des juniors B, trois (3) filles et trois (3) garçons, respectivement, sont autorisés à participer sans conditions de qualification.

### 3. OBJECTIFS

- Classement parmi les 12 meilleurs athlètes dans les disciplines individuelles: Participation à la finale (top 12) en plongeon des trampolins de 1 m, 3 m et de plate-forme et en plongeon de 15 m (catégorie A) ou de 12 m (catégorie B);
- Classement parmi les 6 meilleures équipes dans les disciplines synchro et dans l'événement par équipe : top 6 dans les finales directes du plongeon du trampoline à 3 m et du plongeon de plate-forme (filles et garçons) et dans l'événement par équipe.
- Confirmation du score qui a conduit à la sélection.

### 4. CRITÈRES DE SÉLECTION / NOMBRE DE POINTS / NIVEAU DE DIFFICULTÉ / COMPÉTITIONS DE SÉLECTION

- La participation aux Championnats suisses de la relève et aux compétitions de sélection dans au moins une discipline olympique est obligatoire ;
- La planification ITP complète doit être disponible ;
- Le mode de vie doit être conforme aux principes de la Charte d'éthique du sport et axé sur la performance: [https://www.swissolympic.ch/dam/jcr:849edfbd-630b-48e4-9b8a-ec0addec2949/2015\\_Ethik\\_Charta\\_A4\\_fbg\\_FR.pdf](https://www.swissolympic.ch/dam/jcr:849edfbd-630b-48e4-9b8a-ec0addec2949/2015_Ethik_Charta_A4_fbg_FR.pdf)
- Pour être sélectionné, les scores et les niveaux de difficulté suivants doivent être présentés resp. atteints lors des manifestations de sélection.
- Ne pas avoir de restrictions de santé est une condition préalable.
- Sont proposés à la sélection les athlètes qui ont obtenu le nombre de points requis dans une discipline olympique lors des Championnats suisses de la relève et au moins lors d'une des compétitions internationales mentionnées.

Tableau de points et difficultés	Catégorie A				Catégorie B			
	Filles		Garçons		Filles		Garçons	
	Points	NDD*	Points	NDD*	Points	NDD*	Points	NDD*
Tremplin de 1m	339	18.5	403	21.2	274	16.1	332	18.7
Tremplin de 3m	341	20.2	463	23.4	287	17.5	363	20.6
Plate-forme	307	18.6	407	21.7	258	15.2	318	18.3
Plongeon synchronisé au tremplin de 3m	226 **	11.8	239 **	12.8	---	---	---	---
Plongeon synchronisé plate-forme	225 **	12.0	228 **	13.0	---	---	---	---
Team-Event	Occupation avec des participants sélectionnés pour les CEJ							

\* = NDD-Niveau de difficulté / \*\* = Estimation

## COMPÉTITIONS DE SÉLECTION

Sont considérées comme compétitions de sélection:

- Compétition internationale des 8 nations à Bolzano
- Youth Diving Meet Dresden
- Compétition internationale désignée par la SAD avec au moins 6 fédérations participantes.
- Championnats suisses de la relève (hiver - été), pour autant qu'ils aient lieu avant le délai d'inscription, ou compétitions comparatives (Coupe suisse d'hiver) novembre 2023 - 2024 peuvent être pris en compte.

Si plus de deux (2) athlètes / une (1) équipe obtiennent le nombre de points de sélection, les critères suivants s'appliquent:

- Seules les compétitions disputées selon le programme World Aquatics (au moins éliminatoires + finales) sont prises en compte.
- Pour ce faire, l'addition des résultats des éliminatoires et des finales de toutes les manifestations auxquelles les athlètes ont participé est enregistrée.
- L'addition des résultats nationaux/internationaux déterminés donne lieu à un classement.
- Les deux premiers athlètes du classement et ayant atteint le niveau de difficulté minimum sont proposés pour une sélection aux CEJ.

L'engagement définitif des athlètes sélectionnés, dans les différentes disciplines, peut être modifié sur place par la direction de l'équipe.

## 5. DATES DE SÉLECTION / RESPONSABILITÉS

Novembre 2023 - tbd

La commission de sélection est responsable de la sélection sur proposition du chef de la relève.

La décision de sélection est communiquée aux sélectionnés et publiée sur le site Internet de la fédération.

Des recours écrits motivés peuvent être adressés dans les 5 jours suivant la communication de la décision de la commission de sélection à un comité du CC composé du coprésident, du chef des finances de la fédération et du directeur sportif de la plongée. Cette commission prend une décision finale.

La direction de l'équipe est désignée par la fédération.

Ittigen, 23 octobre 2023

Directeur sportif a.i. Swiss Aquatics Diving



Pascal Julmy

La commission de sélection se compose de:

- Dr. Severin Lienhard, Chef de la commission de sélection
- Catherine Maliev, Membre de la commission de sélection
- Kathy Brunner, Membre de la commission de sélection
- Stefanie Hulliger, Membre de la commission de sélection
- Peter Gildemeister, Chef de sport de performance